



Rapport de la Présidente

Commission permanente du
vendredi 15 novembre 2019

6^{ème} Commission

N° CP-2019-10-6-1

Service instructeur

DEVI - Service de l'Environnement et de
l'Agriculture

Service consulté

MISE EN OEUVRE D' ACTIONS DANS LE CADRE DE LA DÉMARCHE GERPLAN

Résumé : Dans le cadre de la démarche GERPLAN, le Département est sollicité pour la mise en œuvre de 7 opérations pour un montant total de 32 514 €, dont 19 199 € seront imputés sur le programme C251 et 13 315 € sur le programme C233.

Dans le cadre de la démarche GERPLAN, le Département du Haut-Rhin est sollicité pour la mise en œuvre de sept opérations inscrites dans les programmes 2019 de Saint-Louis Agglomération, de Mulhouse Alsace Agglomération et des Communautés de Communes de Sud Alsace Large, Pays de Ribeauvillé, Pays de Rouffach, Vignobles et Châteaux et Sundgau.

Ces projets ont fait l'objet d'un avis favorable de la Commission thématique de l'Agriculture, de l'Environnement et du Cadre de Vie réunie en séance les 25 janvier, 22 mars, 10 mai et 11 octobre 2019.

GERPLAN de Saint-Louis Agglomération

Dans le cadre de son GERPLAN, Saint-Louis Agglomération sollicite une subvention de 8 000 € pour une commande groupée de fruitiers haute tige et d'arbustes destinée aux habitants de son territoire, afin de préserver la qualité des paysages et la biodiversité locale. La commune de SAINT-LOUIS quant à elle sollicite une subvention de 704 € pour la création d'un *hibernaculum*, abri favorable aux amphibiens, sur son site pédagogique d'expérimentation en biodiversité, qui sert de support pour la sensibilisation des scolaires et du grand public.

GERPLAN de Mulhouse Alsace Agglomération

Dans le cadre du GERPLAN de m2A, la commune de RIXHEIM sollicite une subvention de 1 347 € pour la réalisation de deux hôtels à hirondelles dans le cadre d'animations pédagogiques avec les scolaires.

GERPLAN de la Communauté de Communes de Sud Alsace Largue

Dans le cadre du GERPLAN de la Communauté de Communes Sud Alsace Largue, la commune de FULLEREN sollicite une subvention de 524 € pour la plantation de haies et d'arbres isolés.

GERPLAN de la Communauté de Communes Pays de Ribeauvillé

Devant l'enfrichement croissant des vergers et des prairies à THANNENKIRCH, des habitants du village se sont engagés depuis 2 ans dans une démarche de reconquête paysagère avec l'appui de l'association Terre de Liens.

Il s'agit maintenant de constituer une association foncière pastorale, d'élaborer le plan de gestion pastorale et d'envisager l'installation d'un agriculteur. Terre de Liens sollicite ainsi dans le cadre du GERPLAN de la Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé une subvention de 8 624 € pour mener à bien ces missions en partenariat avec les habitants, l'équipe GERPLAN de notre collectivité et le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges.

GERPLAN de la Communauté de Communes du Pays de Rouffach, Vignobles et Châteaux

La Commune de VOEGLINSHOFFEN a souhaité acquérir des parcelles, représentant une superficie de 687,87 ares, incluses dans le périmètre de préemption au titre des Espaces Naturels Sensibles afin d'y réaliser un sentier pédagogique, mais également de réaliser des travaux de gestion et restauration écologique du site. Elle sollicite une subvention de 12 382 € représentant 30% du coût total de l'acquisition.

GERPLAN de la Communauté de Communes Sundgau

Dans le cadre de ses actions de préservation du patrimoine naturel local, la Commune de WITTERSDORF sollicite une subvention de 933 € pour l'acquisition de parcelles dans la zone de préemption au titre des Espaces Naturels Sensibles pour une superficie de 38,86 ares.

Au regard de ces éléments, il est proposé, dans le cadre de la démarche GERPLAN, d'accorder aux sept porteurs des opérations ci-dessus, une subvention d'un montant total de 32 514 €, dont 19 199 € seront imputés sur le programme C251 et 13 315 € sur le programme C233, les imputations budgétaires complètes étant précisées dans le tableau joint en annexe au présent rapport.

Les subventions correspondantes feront l'objet d'un versement unique en fin d'opération.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT